

## Agenda

**PAS DE MARCHÉ,  
DIMANCHE 30 AVRIL.**

**30 AVRIL : BRADERIE.**

**1ER MAI : PASSAGE D'UN  
RALLYE VOITURES SUR  
NOTRE COMMUNE.**

## A noter

**ARRÊTÉ SÉCHERESSE SUR  
TOUT LE DÉPARTEMENT  
D'ILLE ET VILAINE.**

RESTRICTIONS RELATIVES  
AU NETTOYAGE DES FA-  
ÇADES, MURS, TOITURES,  
AINSI QUE L'ARROSAGE  
DES PELOUSES ET TER-  
RAINS DE SPORT.

Cet arrêté est affiché en  
mairie et téléchargeable  
sur le site de la commune :

[www.ville-cintre.fr](http://www.ville-cintre.fr)

**Le salon de coiffure de  
Cintré recherche un  
coiffeur ou une coiffeuse  
mixte en C.D.D.**

pour 24 heures/semaine  
pour 7 mois.

Demander Roselyne  
au **02.99.64.05.11.**

**LUNDI 1ER MAI :  
LE MÉTRO ET LES BUS  
NE CIRCULERONT PAS.**

## Infos municipales



### ARRÊTÉ DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT LE 30 AVRIL

En raison de l'organisation de la braderie, M. Le Maire a pris un **arrêté réglementant la circulation et le stationnement, de 6 H à 20 H, le DIMANCHE 30 AVRIL.**

Cet arrêté est affiché sur le panneau près de la mairie et téléchargeable sur le site internet de la commune : [www.ville-cintre.fr](http://www.ville-cintre.fr)



### ELECTION PRÉSIDENTIELLE / SCRUTIN DU 7 MAI 2017

**Les 2 bureaux de vote de la commune de Cintré sont situés à la mairie. Ils seront ouverts de 8 H à 19 H.**

**PROCURATION : attention aux délais d'acheminement !** Si vous envisagez d'établir une procuration, effectuez la démarche au plus vite car il faut tenir compte des délais pour que votre procuration arrive à temps en mairie. Les services habilités à enregistrer votre procuration sont ceux de la gendarmerie, de la police, du tribunal d'instance.

**CARTE ÉLECTORALE :** les électeurs qui n'ont pas reçu leur carte électorale voudront bien la réclamer au bureau de vote le jour du scrutin.

**JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ :** Nous vous rappelons que **les électeurs** des communes de 1000 habitants et plus **doivent présenter** au président du bureau de vote, **au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité.**

La liste des titres valables est établie par arrêté du ministre de l'intérieur (et affichée sur place). Les assesseurs sont associés à ce contrôle d'identité. (article R.60 du code électoral).



### MENU DU RESTAURANT SCOLAIRE DU 2 AU 5 MAI

**Mardi :** salade océane, paupiette (\*), pommes grenaille, fromage fermier (AB), glace.

**Judi :** saucisson sec et à l'ail, lasagne de bœuf (\*) façon bouchère, salade, fromage, fruit de saison.

**Vendredi :** carottes râpées cervelas vinaigrette, escalope de volaille (\*), petits pois, yaourt au lait fermier (AB).

*Ces produits sont susceptibles d'être modifiés en fonction des approvisionnements.*

*(AB) produit issu de l'agriculture biologique.*

*(\*) produit provenant de la boucherie locale.*

## Infos associatives



### BRADERIE LE DIMANCHE 30 AVRIL

**Pour participer à cette braderie, vous devez impérativement vous inscrire.**

**Organisation : COMITÉ DES FÊTES.**

**INFORMATIONS : 06.74.95.58.95 [comitedesfetes.cintre@hotmail.com](mailto:comitedesfetes.cintre@hotmail.com)**

## Infos utiles

### MAIRIE

02.99.64.16.31

Lu.	13h30-18h
Ma.	9h-12h 13h30-17h30
Me.	13h30-18h
Je.	9h-12h 13h30-17h30
Ve.	9h-12h 13h30-17h30
Sa.	10h-12h

### ÉLUS En cas d'urgence

Les 29 & 30 06.11.26.36.12.

Du 1er au 5 06.22.67.61.16.

### BIBLIOTHÈQUE

02.99.64.40.51

Me.	10h-12h 15h00-18h00
Je.	16h30-18h00
Ve.	16h30-18h00
Sa.	10h-12h

### DÉCHÈTERIE

A Mordelles 0800.01.14.31

lundi	9h-12h	14h-18h
au		sauf
samedi		mardi

### N° URGENCE

Pompiers	18 (fixe) 112 (mobile)
Médecin	15
SAMU	15
Gendarmerie	02.99.60.40.12
Pharmacie de garde	3237
Infirmières	06.16.77.77.37
Kiné. respiratoire	02.99.64.18.18
Violences conjugales	02.99.54.44.88

### A.A.C.C.

### COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Elle aura lieu **MARDI 9 MAI** selon les dispositions suivantes :  
Rassemblement à **10 H**

**Cérémonie au Monument aux Morts** avec la participation des élèves des écoles Arc en Ciel et Saint Joseph.



### CHAPELLE CINTRÉ BASKET

**•SAMEDI 13 MAI, À LA CHAPELLE THOUARAUULT, venez nombreux aux OLYMPIADES du Chapelle Cintré Basket** : journée festive et conviviale ouverte à tous avec restauration sur place puis soirée.  
Inscriptions sur le site internet du club avant le 6 mai.

## Infos diverses



### COMMUNICATION BIENVEILLANTE & AUTORITÉ, COMMENT ALLIER LES DEUX ?

**VENDREDI 12 MAI, à 20 H 30, Salle de l'Entre deux Rives à CHAVAGNE, CONFÉRENCE** organisée par le RIPAME / CIAS, animée par Monica MEJIA, psychologue.

Entrée gratuite, libre d'inscription, places limitées.

Informations au 02.90.02.36.85.



### ET SI JE ME FORMAIS APRÈS 50 ANS ?

La **M.E.I.F.** (Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation professionnelle) du bassin de Rennes **organise un FORUM**

**MARDI 16 MAI, de 10 h à 12 h 30, à l'hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville.**

Renseignements au 02.99.86.64.64. et sur [www.meif-bassinrennes.fr](http://www.meif-bassinrennes.fr)



### MOBILITÉ, LES INITIATIVES SOLIDAIRES

Cette opération a pour but de valoriser les actions d'organismes (associations, entreprises ..) qui facilitent la mobilité au quotidien, dans des moments délicats de la vie, du fait de handicap ou de fragilités et/ou qui répondent à des problématiques d'ordre sociétal (exemples : aide à la personne âgée pour ses courses, moyens originaux d'accès à des lieux, des services, organisation d'opérations pour rompre l'isolement, applications numériques ...).

Comment participer ? Les organisateurs invitent les associations, organismes et entreprises du territoire de Rennes Métropole à candidater à « mobilité, les initiatives solidaires » sur le site :

[www.lesinitiatives-solidaires.com](http://www.lesinitiatives-solidaires.com)

Les initiatives les plus exemplaires seront récompensées par un prix et un accompagnement visant à favoriser leur développement.

Directeur de la publication : Jacques RUELLO

Conception, Réalisation, Impression : Mairie de Cintré

Annonces à adresser à [bic.cintre@ville-cintre.fr](mailto:bic.cintre@ville-cintre.fr) (au plus tard le lundi pour une parution le vendredi de la même semaine).

Vous pouvez recevoir le BIC par Newsletter en faisant la demande par mail adressé à [bic.cintre@ville-cintre.fr](mailto:bic.cintre@ville-cintre.fr)